AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SOUS-PREFECTURE DE BEZIERS

Commune de BEZIERS

Ouverture de l'enquête publique unique préalable à

1) la réalisation d'un projet d'installation photovoltaïque au sol situé dans la Zone d'Aménagement Béziers Ouest (ZABO) sur la commune de BEZIERS au profit de la société « SARL CS ZABO » Permis de construire (PC) N° 034 032 13 T 0118

2) la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Béziers portant sur le classement des bassins de rétention en zone d'activités -ZABO

le dossier de demande de permis de construire, présenté par la société « SARL CS ZABO », pour permettre la création d'un parc photovoltaïque situé dans la ZABO sur le territoire de la commune de Béziers, est soumis à enquête publique.

A l'issue de l'enquête publique, la décision de délivrer ou de refuser le permis de construire, à la société « SARL CS ZABO », sera prise par le Préfet de l'Hérault.

Le projet présenté par la mairie de Béziers, maître d'ouvrage, qui a pour but la révision allégée du PLU portant sur le classement des bassins de rétention de la ZABO sur le territoire de la commune de Béziers, est soumis à l'enquête publique.

A l'issue de l'enquête publique, la décision d'approuver ou de refuser la révision allégée du PLU, sera prise par le conseil municipal de Béziers.

L'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale sont présents dans le dossier.

Cette enquête se déroulera dans la commune de BEZIERS (Services Techniques municipaux– Département du Développement Urbain – 1er étage - Caserne Saint Jacques - avenue de la Marne - 34 500 Béziers) (Horaires d'ouverture : lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30).

Monsieur Bernard DELBOS, architecte ethnologue, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

L'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale sont présents dans le dossier.

Les pièces des dossiers de l'enquête unique ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la mairie de Béziers, , pendant **35 jours** consécutifs, du **1er décembre 2015 à 09h00 au 04 janvier 2016 à 18h00,** afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture des bureaux et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ou les adresser, par écrit à l'adresse de la mairie, au commissaire-enquêteur qui les annexera au registre après les avoir visées.

Il n'est pas prévu que le public communique ses observations par voie électronique.

Le commissaire-enquêteur recevra le public à la Mairie de Béziers, les jours suivants :

Le mardi 1er décembre 2015 de 09h00 à 12h00

Le jeudi 10 décembre 2015 de 15h00 à 18h00

Le mardi 22 décembre 2015 de 15h00 à 18h00

Le lundi 04 janvier 2016 de 15h00 à 18h00

Des informations complémentaires concernant la demande de PC peuvent être demandées auprès de Monsieur Baptiste SIMON (société « SARL CS ZABO » - Domaine de Patau - 34420 VILLENEUVE-LES-BEZIERS – tel : 04.67.26.61.28 – mail : b.simon@quadran.fr).

Des informations complémentaires concernant la révision allégée du PLU peuvent être demandées auprès de Madame Magali DONNADIEU (mairie de Béziers – tel : 04 67 36 82 75).

Pendant la durée d'un an, il pourra être pris connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur dans la mairie concernée ainsi qu'à la sous-préfecture de Béziers et sur le site www.herault.gouv.fr.